



Portail Scolarité services

publié le 21/01/2022

Depuis le début des années 2010, le ministère a développé et déployé une gamme complète de services et démarches en ligne, principalement au bénéfice des parents d'élèves du second degré, regroupés au sein du portail Scolarité services.

A la rentrée 2021, le portail a connu une refonte graphique et ergonomique qui vise à le rendre plus intuitif .

Scolarité Service a pour objectif, rappelons-le :

- **de faciliter et centraliser les démarches administratives ponctuelles liées à la scolarité des enfants** : inscription au collège et au lycée, demande de bourses, demande d'orientation, affectation après la 3ème, paiement des factures...
- **de permettre un suivi de la scolarité grâce au service de consultation du livret scolaire ou à d'autres services qui peuvent être choisis par les établissements** (consultation du cahier de texte, de l'emploi du temps..)

Pour les parents, le portail Scolarité Services est accessible au moyen de leur compte EduConnect ou en utilisant FranceConnect

Un Flyer d'information ci-joint présente l'offre Scolarité services et les modalités d'accès au portail.

Document joint

 [scolariteservices-leaflet-college-def](#) (PDF de 4.1 Mo)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.